

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉAMÉNAGEMENT DES PARCS D'ARIEL ET LOURMEL

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à réaménager des espaces de jeux, de circulation et de repos aux parcs d'Ariel et Lourmel situés dans l'arrondissement Beauport.

Le projet prévoit notamment l'installation de nouvelles surfaces amortissantes ainsi que de nouvelles structures récréatives appropriées pour tous les groupes d'âge.

SECTION II

DESCRIPTION DU COÛT

2. Le coût du projet décrit à l'article 1 se détaille comme suit :

1° réaménagement des parcs, infrastructures, structures de jeux, revêtement de sol, mobilier et plantations :	270 000 \$
2° divers et autres dépenses imprévues :	30 000 \$
TOTAL	300 000 \$

Annexe préparée le 14 janvier 2009 par :

Nathalie Bourrelle, architecte paysagiste
Service de la gestion des immeubles